

FICHE DE POSTE

Agent technique en Voirie

(surveillance, travaux, mise à jour SIG, traitement demandes des administrés)

| | |
|-----------------------|---|
| Service concerné | Services Techniques |
| Cadre d'emploi cible | Catégorie B ou C, filière technique, Adjoint technique territorial ou agent de maîtrise ou technicien |
| Poste à | 100% |
| Poste occupé par | |
| Cadre d'emploi détenu | |
| Poste occupé à | |

MISSIONS

L'agent réalise principalement, sous le contrôle du coordinateur des services techniques, les missions de surveillance, de traitement des demandes des administrés, de la réalisation de travaux d'entretien des équipements de voirie et de mise à jour du SIG.

Il intervient sur l'activité de déneigement et, afin de faciliter le fonctionnement du service, est amené à intervenir sur d'autres activités ponctuellement (voirie, entretien du matériel, manifestations, ...).

ACTIVITES (tâches à effectuer)

TRAITEMENT DES DEMANDES DES ADMINISTRES EN MATIERE DE VOIRIE ET RESEAUX :

- Réceptionner les demandes des usagers
- Traiter les demandes (analyse, visite sur site)
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle une intervention extérieure est nécessaire
- Réalisation de l'intervention si possible en régie

REALISATION DE TRAVAUX D'AMELIORATION DES EQUIPEMENTS DE VOIRIE :

- **Pose et dépose de la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie**
 - Mettre en place la signalisation temporaire
 - Protéger les agents intervenant sur le chantier
 - Mettre en œuvre une démarche de surveillance de la signalisation temporaire
 - Mettre en place les mesures de protection d'urgence en cas de perturbation
- **Diagnostic et réalisation des travaux d'entretien courant de la chaussée**
 - Reconnaître les pathologies liées aux supports de la chaussée
 - Prévenir les situations de perturbations pouvant affecter la circulation
 - Intervenir de façon corrective sur une dégradation de la chaussée
 - Participer au décaissement ou à la démolition de chaussées
 - Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
 - Raccorder des systèmes de réseaux
 - Conduire un véhicule ou des engins de travaux
 - Réalisation de travaux d'entretien de chemins

- Intervenir dans les chantiers d'entretien dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances, recycler les déchets, assurer l'information des usagers
- **Surveillance et entretien courant des ouvrages d'art**
 - Surveiller le patrimoine d'ouvrage d'art
 - Signaler les dégradations et pathologies
 - Intervenir sur les petites réparations d'ouvrages
- **Réalisation de travaux d'amélioration des équipements d'eaux pluviales :**
 - Réalisation de petits ouvrages d'eaux pluviales (grilles, caniveaux...)
 - Entretien des dispositifs de retenue
 - Diagnostic, entretien et curage des fossés
 - Gestion du curage des réseaux

MISE A JOUR DU SIG :

- A partir des données recueillies sur le terrain, l'agent est chargé de la mise à jour du SIG (réseaux eaux pluviales, ouvrages, intervention voirie, défense incendie, aléas divers, ...)

ENVIRONNEMENT DU POSTE

1) Position hiérarchique du poste

L'agent est placé sous la responsabilité hiérarchique du coordinateur des services techniques.

2) Liaisons fonctionnelles du poste

En interne, l'agent peut être amené à travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe technique et principalement l'équipe de la voirie.

En externe, l'agent est amené à développer des relations avec les usagers, les habitants et les partenaires (département, ...).

3) Contraintes du poste

Horaires : 08h00-12h00 13h30-16h30.

Astreinte de sécurité (1 agent d'astreinte en permanence)

Astreinte neige verglas (enclenché en fonction des contraintes météo)

COMPETENCES REQUISES

1) Les savoirs socio-professionnels

- Constitution de la voirie : les chaussées, les corps de chaussées, les revêtements routiers, les équipements, les abords routiers, la signalisation lumineuse, les ouvrages, etc.
- Connaissance de fonctionnement des réseaux et de la défense incendie
- Normes et règles de sécurité sur les chantiers
- Sécurité routière : accidentologie, critères et dispositifs de sécurité
- Construction : terrassements, chaussées et ouvrages d'art, assainissement et dépendances, équipements
- Techniques de gestion et d'organisation de chantiers

- Techniques de fonctionnement des différents types d'engins
- Techniques de lecture de plan à toutes les échelles
- Techniques de croquis et dessin à main levée
- Techniques de calcul de métrés
- Méthodes d'estimation du coût de réalisation des ouvrages et de leur coût d'entretien et d'exploitation
- Estimation prévisionnelle, métrés
- Notions d'hydraulique
- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique
- Connaissance et expérience en matière de SIG

2) Les savoirs-être

être capable de travailler en équipe, avoir le sens du collectif

être rigoureux et organisé

être méthodique et consciencieux

avoir de bonnes qualités humaines et relationnelles

être capable d'organiser son travail selon les circonstances climatiques, techniques, matérielles

être capable de rendre compte de son activité à la hiérarchie

MODALITES POUR POSTULER :

Delphine PERRIN COCON – Responsable des Ressources Humaines – 04.74.33.87.03

- Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae en notant la référence suivante Rec 2024-STVO, de préférence par mail à :
- rh@lesavenieres.fr
- Ou à défaut par courrier à :

Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin

Service des Ressources Humaines

Hôtel de Ville

1, Square Emile Richerd

38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN

- Jusqu'au **20/12/2024**